

Synthèse du programme et informations relatives aux demandes

À propos du CC DARE

La vulnérabilité des régions subsahariennes n'est à nulle autre pareille tant sur le plan des impacts prévus du changement climatique que sur celui des défis à relever en matière de renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Le Programme CC DARE s'emploiera à relever ces défis en apportant aux pays de l'Afrique subsaharienne un appui technique et financier régi par la demande, ciblé et souple en vue de leur permettre la prise en compte de la problématique du changement climatique dans la planification de leur développement et dans leurs cadres de prise de décision. Il est destiné à venir en appoint, tout en les renforçant, aux processus en cours en Afrique subsaharienne et qui sont planifiés à l'échelle nationale et axés sur l'adaptation au changement climatique et sur la gestion du risque.

Le CC DARE est un programme de partenariat conjoint PNUE-PNUD rendu possible grâce à une subvention généreuse du gouvernement du Danemark. Il a été officiellement lancé le 1^{er} février 2008 et doit s'étaler sur trois (3) années.

Au titre des six (6) premiers mois de la durée du programme, quatre (4) pays de l'Afrique subsaharienne ont été invités à y participer en tant que pays pilotes: le Burkina Faso, le Sénégal, la Tanzanie et l'Ouganda. À l'issue de cette période préliminaire, le programme sera étendu à d'autres pays subsahariens.

En vue de l'atténuation de la vulnérabilité de l'Afrique subsaharienne, le CC DARE met l'accent sur les résultats suivants:

- Connaissances, aptitudes et partenariats renforcés en vue de permettre l'intégration systématique de la problématique du changement;
- Capacités techniques et institutionnelles renforcées en matière d'identification, de hiérarchisation et de mise en œuvre de mesures d'adaptation rationnelles en adéquation avec les objectifs de développement nationaux;
- Matériels corroborant l'expérience et les connaissances acquises en vue de permettre à d'autres de bénéficier du corpus en constante évolution des pratiques optimales;
- Plans et politiques nationaux en matière d'adaptation affinés ou renforcés;
- Coopération régionale sur la problématique du changement climatique renforcée.

Le CC DARE apporte un appui technique et financier à un portefeuille d'activités dans le cadre du renforcement des capacités d'intégration du changement climatique dans la planification du développement ainsi qu'un appui variant selon les secteurs en matière d'adaptation au changement climatique. En vue d'assurer l'application d'une approche régie par la demande, une équipe du CC DARE se rendra dans les pays participants en vue d'y mener des consultations avec les parties prenantes nationales et les partenaires au développement aux fins d'identifier les priorités nationales et les besoins liés à des activités potentielles du programme. L'Annexe 1 au présent document donne une idée des types d'activités qui, à la demande, pourraient bénéficier de l'appui du CC DARE. Le portefeuille des activités admissibles au bénéfice de cet appui sera graduellement élargi en vue d'assurer sa cohérence et permettre l'apprentissage sur le tas.

L'accent sera mis sur les initiatives, activités et produits à court terme (3-6 mois) qui favorisent la prise en compte des risques d'ordre climatique dans les politiques de développement nationales. Pour chaque pays candidat au programme, il est fixé un plafond de 50 000 \$ EU par proposition et un

CC DARE: Climate Change and Development – Adapting by Reducing Vulnerability

A Joint UNEP/UNDP Programme for Sub-Saharan Africa funded by the Danish Ministry of Foreign Affairs

maximum de trois (3) propositions approuvées. Par ailleurs, en tant que de besoin, le programme apportera un appui technique en recourant au personnel du CC DARE et accordera un budget séparé au titre de services de consultants régionaux et internationaux.

Qui peut postuler?

Les institutions nationales, les ONG, les experts et le secteur privé peuvent postuler pour un appui technique et financier du CC DARE. La priorité sera accordée aux institutions dont les activités, à l'initiative de pays, portent sur la problématique de l'adaptation au changement climatique et dont les résultats et produits seront renforcés grâce à l'appui du projet CC DARE. Par ailleurs, les pays en développement participant au programme CC DARE devraient avoir achevé ou être en passe d'achever leurs PANA. Dans le cadre de toutes les activités financées par le CC DARE, les ministères hiérarchiques sectoriels sont censés être engagés dans la facilitation de l'intégration des risques liés au changement climatique dans les plans d'action nationaux.

Comment postuler

Les candidats qui remplissent les conditions requises devront soumettre une demande sous forme de note succincte d'identification d'activités de 3 à 5 pages (hormis le budget et les annexes). Les demandes doivent comporter:

- a) Le sommaire de l'appui requis dont le(s) objectif(s) et le(s) résultat(s). (1/2 pages);
- b) Le Contexte et le bien-fondé (1 page): Une brève présentation du contexte du problème à résoudre et du lien existant entre l'appui proposé du DARE et la planification nationale, ainsi que les moyens d'action en matière d'adaptation au changement climatique;
- c) Le(s) résultat(s) envisagé(s) et leur évaluation (1-2 pages): Les informations sur les produits clés contribuant à l'atteinte de chaque résultat, le lien évident qui existe entre le résultat anticipé et des activités nationales en cours ou qui sont envisagées, la façon dont il aura une incidence sur l'intégration au plan local/national de la problématique de l'adaptation au changement climatique dans la planification locale/nationale, et l'identification des indicateurs devant servir à l'évaluation des résultats (par exemple sur le plan du changement d'orientation, les avantages induits par l'adaptation, etc.);
- d) La procédure de conception et de mise en oeuvre, y compris l'identification des partenaires/parties prenantes clés et, le cas échéant, l'évaluation de la nécessité d'obtenir un appui technique de la part du personnel du CC DARE ou de consultants régionaux/internationaux (1/2 pages); et,
- e) Le budget des activités proposées au plan national, par exemple le personnel, les honoraires des consultants locaux, les services de secrétariat et les frais de déplacement. (1 page).

Les demandes devront être acheminées via le courriel central du CC DARE à l'adresse suivante: cc_dare@unep.fr.

Le personnel du CC DARE est disponible pour vous assister dans le remplissage du formulaire de demande. Veuillez consulter à cet effet le site: www.ccdare.org.

CC DARE: Climate Change and Development – Adapting by Reducing Vulnerability

A Joint UNEP/UNDP Programme for Sub-Saharan Africa funded by the Danish Ministry of Foreign Affairs

Processus d'approbation

La décision quant à l'approbation ou au rejet des demandes sera prise par un Comité d'examen des propositions ayant en son sein le personnel de l'Équipe du CC DARE du PNUE, du PNUD, du Centre du PNUE-Risoe (URC) et du Centre PNUE-DHI. Les personnels sur le terrain du PNUE et du PNUD seront consultés au cours du processus de prise de décision. La notification de l'admissibilité d'une proposition intervient dans un délai de deux (2) semaines suivant la réception de la demande en bonne et due forme.

Dans le cadre de l'examen de chacune des demandes, le Comité d'examen des propositions appliquera les critères ci-après:

- Appui des gouvernements aux propositions (endorsement par le Point focal de l'UNFCCC);
- Alignement des propositions sur l'objectif primordial du projet CC DARE, à savoir l'intégration de l'adaptation au changement climatique;
- Identification de l'activité proposée en tant que priorité dans le PANA et/ou les communications nationales à l'UNFCCC;
- Satisfaction des critères liés à la demande:
- Avoir de préférence pour objectif la facilitation de politiques ou de mise en œuvre de projet, des engagements institutionnels, etc.;
- Existence d'indicateurs de résultats qui peuvent être atteints dans le délai et les limites du budget de l'activité;
- Existence d'aspects ayant un lien avec le renforcement des capacités;
- La participation, de préférence, d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, le cas échéant.